



Pb remboursement caution merci

Par **danya59**, le **18/03/2009** à **22:15**

bonjour, j'ai un litige avec mon ancien propriétaire pour le remboursement de ma caution. En effet, mon bail à pris fin le 15 février 2009 sur ma demande deux mois avant avec accusé de réception. L'état des lieux de sortie devait se faire le 14 février mais le propriétaire n'a pas pu car il devait récupérer l'état des lieux de sortie, on a reporté cela au dimanche, ensuite il voulait faire une balade avec ses enfants donc il a reporté cela au 18 février et cela s'est bien fait à cette date....enfin! L'état des lieux c'est très bien passé car le propriétaire n'a rien eu à déclarer, il m'a même précisé et j'ai vérifié qu'il recopiait exactement ce qu'il était écrit sur l'état des lieux d'entrée (que je n'ai jamais eu d'ailleurs), donc j'ai relu et signé, il n'avait pas le double donc il m'a demandé ma nouvelle adresse pour qu'il puisse m'envoyer la copie, ensuite on a parlé de la caution, il m'a précisé qu'il devait refaire les calculs, pour voir ce que la caf allait lui réclamer ou pas etc et des qu'il saurait il s'en occuperait....J'ai essayé plusieurs fois de le contacter mais cela sonne et quand je rappelle c'est le repondeur..donc je lui ai envoyé un message hier lui demandant de me contacter et car j'ai besoin de l'état des lieux de sortie pour pouvoir résilier mon contrat d'assurance de l'ancien logement et de la caution. Il m'a envoyé un texto en précisant qu'il attendait le devis du remplacement de la moquette,....j'en conclus donc qu'il veut me faire facturer! que pendant l'état des lieux il a précisé qu'il allait faire des travaux et qu'il allait tout retaper à neuf enlever moquette mettre du parquet...etc. Et de plus, la moquette n'est pas dégradée, elle est vieille de 5 ans et il me dit qu'elle était neuve à mon entrée alors que c'est faux!!!! l'ancienne locataire est la voisine, elle va me faire une attestation. que puis-je faire quels sont mes recours?? Je vous précise que le logement est très vétuste, pas de murs porteurs, isolation inexistante, moquette usagée qui m'a rendu allergique à n'importe quelle odeur trop forte que ce soit produit ménager, poussière, parfum, odeur nourriture trop forte...c'est une maison de 1900 non refaite sans double vitrage, j'avais des factures d'électricité pr deux mois de 170 euros en hiver..pour un 32 m2, quand je prenais une douche ça coulait chez le voisin...J'ai été aujourd'hui chez mon ancienne voisine et surprise, à l'étage la moquette est déjà retirée, travaux quasi finis, alors qu'il me disait hier le contraire!!!

Par **danya59**, le **18/03/2009** à **22:26**

je précise également qu'il ne me faisait jamais de quittance de loyer pendant la durée de la location soit presque deux ans.

Mon remboursement de caution est de 945,55 euros dedans il y a une partie de la somme qu'il a reçu en trop par la CAF, j'ai rendez vous mercredi prochain pour une aide juridique mais j'aimerais savoir plus ce qui va se passer car je suis assez stressée de cette situation, en plus j'ai besoin de cet argent au plus vite. L'ancien logement était meublé et j'ai même laissé au propriétaire un meuble tv et une télé qu'il faut juste mettre en réparation.

Par **Patricia**, le **19/03/2009** à **00:14**

Bonsoir,

Concernant les quittances de loyers, elles ne sont pas obligatoires.

Ne peuvent être établies qu'à la demande du locataire. Moi je n'en n'ai aucune.

Par **danya59**, le **19/03/2009** à **19:00**

d'accord...mais c'est pas cela le problème c'était juste pour le préciser... ;-)

Par **Patricia**, le **19/03/2009** à **19:15**

Déjà : Bonsoir !

OK je l'avais bien compris que ce n'était pas votre principal souci.

Uniquement dans le but de vous le signaler, comme vous parliez de vos quittances...

Par **danya59**, le **21/03/2009** à **17:13**

bonjour,

je n'ai pas eu de réponses claires, que puis-je faire, et comment cela va se dérouler?

il m'a demandé hier par texto ma nouvelle adresse et j'ai peur de ce qu'il va m'envoyer....en espérant que ce soit mon chèque entier et mon état des lieux de sortie